



SAGE SARTHE AVAL

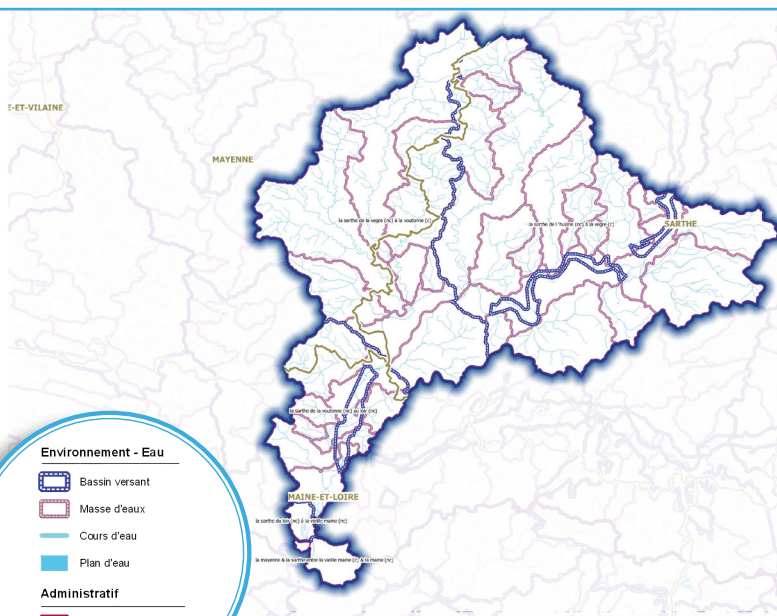
FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Laboratoire National d'Agrochimie



Mars 2026

CARTE



Source : Agence de l'eau Loire-Bretagne
Extrait BD TOPO 2017 IGN Paris
Réalisation SIG/CAPDL - Mai 2019

EAU

- 31 zones hydrographiques.
- 31 masses d'eau superficielles.
- 11 masses d'eau souterraines.
- 1 OUGC désigné en janvier 2024 (Chambre d'agriculture).
- 6 captages Grenelle :
 - Le Theil/la Touche (72),
 - La Houlberdière (53),
 - L'Ecrille (53),
 - La Fortinière (53),
 - Le Moulin de Rousson (53),
 - Le Grand Rousson (53).

INFORMATIONS CLÉS

- Territoire à cheval entre la Sarthe (72), la Mayenne (53) et le Maine-et-Loire (49).
- 2 200 km de cours d'eau, confluence avec le Loir et la Mayenne pour former la Maine.
- 179 communes concernées, environ 250 000 habitants.
- État d'avancement : approuvé par arrêté inter préfectoral le 10 juillet 2020.

Présidence	Antoine d'AMECOURT
Animation	Julie STEIN
Portage	Etablissement public territorial du bassin Sarthe
Conseiller Chambre d'agriculture pilote	Marion MOINEAU
Élus Chambre d'agriculture	Gaétane DE CHAMPS DE SAINT LÉGER (72), Jérôme PLARD (53) et Thierry HAMARD (49)

AGRICULTURE

- 1 705 exploitations agricoles (en 2024).
- Prélèvements pour l'irrigation : entre 7,6 et 18 millions de m³/an (source : BNPE, 2026, données 2014 à 2023).

2 727
km²

179
communes concernées,
soit environ 250 000 habitants

84%
de terres agricoles



SAGE SARTHE AVAL

FICHE D'IDENTITÉ

Mars 2026

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
 Laboratoire National d'Hygiène Alimentaire



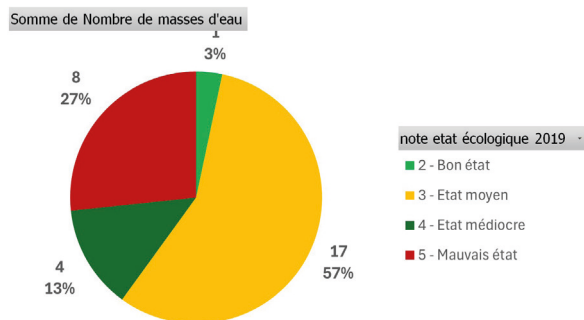
PROGRAMMES D'ACTIONS EN COURS

- Deux contrats territoriaux en cours (2024-2026) : un multithématique (pollution diffuses, milieux aquatiques, quantitatif) sur les départements 53 et 72 du territoire - CT eau Sarthe Aval ; le second sur le département du 49 - CT-EAU des Basses Vallées Angevines et de la Romme.

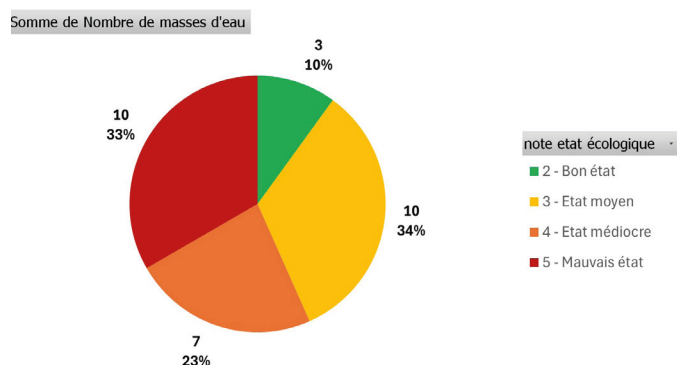
ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MASSES D'EAU

3 masses d'eau du SAGE ont atteint un bon état écologique en 2025. Entre 2019 et 2025, la part de masses d'eau en état médiocre ou mauvais a augmenté.

État écologique 2019



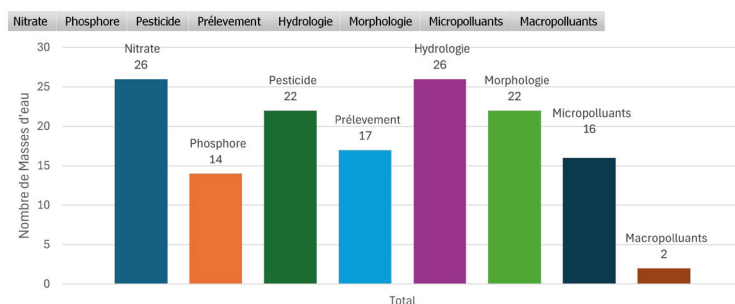
État écologique 2025



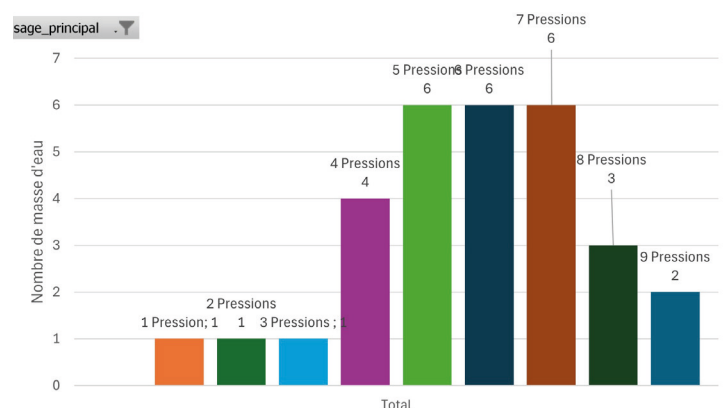
PRESSIONS

Les pressions les plus représentées sont les nitrates, l'hydrologie, le pesticides et la morphologie.

Nombre de masses d'eau par pression



Nombre de pressions par masse d'eau



57%

des masses d'eau en état écologique moyen

73%

des masses d'eau concernées par la pression pollution diffuse



SAGE SARTHE AVAL

FICHE D'IDENTITÉ

Mars 2026

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Laboratoire National de Santé

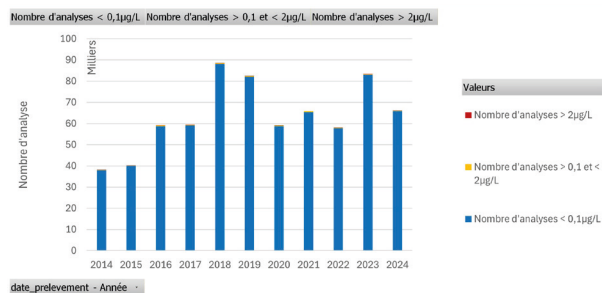


QUALITÉ DE L'EAU

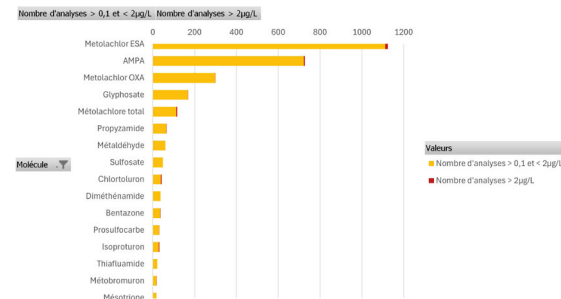
PESTICIDES

Malgré l'augmentation du nombre d'analyses, la proportion d'analyses au-dessus de 0,1µg/l reste très faible entre 2014 et 2024. La majorité des molécules dépassant les seuils d'eau potable sont des métabolites (ESA et OXA metolachlor, AMPA). On retrouve ensuite des herbicides.

Nombre d'analyses pesticides



Nombre d'analyses par molécule entre 2014-2024



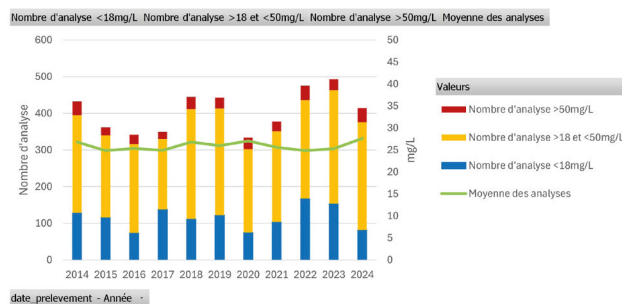
NITRATES

Entre 2014 et 2024 :

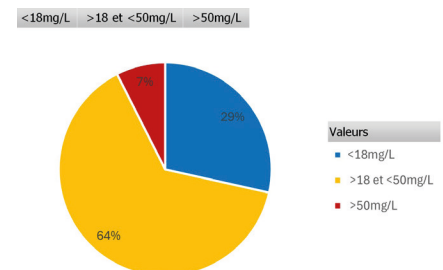
29 %

des analyses avaient une teneur inférieure aux objectifs de la Directive nitrates.

Nombre d'analyses de nitrates/an



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2014-2024



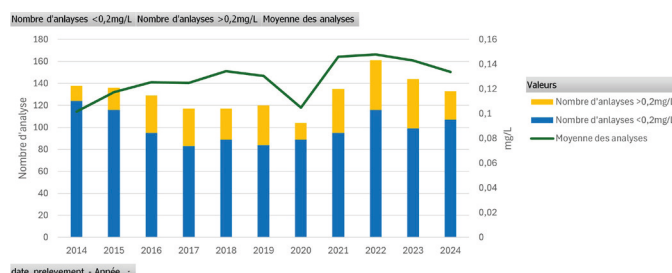
PHOSPHORE

Entre 2014 et 2024 :

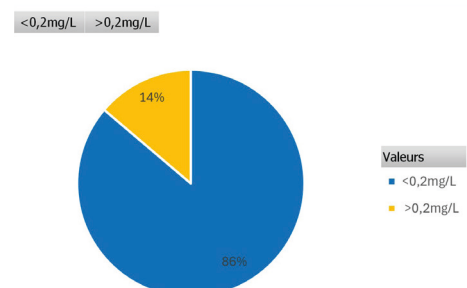
86 %

des analyses avaient une teneur en phosphore inférieure à 0,2 mg/l.

Nombre d'analyses de phosphore



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2014-2024





SAGE SARTHE AVAL

FICHE D'IDENTITÉ

Mars 2026

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Label AgriStar Partenariat



ENJEUX MAJORITAIRES

- **Améliorer l'hydrologie et la morphologie** des cours d'eau et préserver les milieux aquatiques :
 - amélioration de la continuité écologique,
 - inventaire et caractérisation des zones humides,
 - protection dans les documents d'urbanisme.
- **Mieux aménager le territoire :**
 - inventaire du bocage et protection des haies dans les documents d'urbanisme.
- **Mieux gérer les usages** via une gestion qualitative et quantitative :
 - définition des volumes annuels maximums,
 - gestion collective de l'irrigation,
 - connaître et maîtriser l'impact des plans d'eau,
 - pratiques agricoles.

Etude HMUC

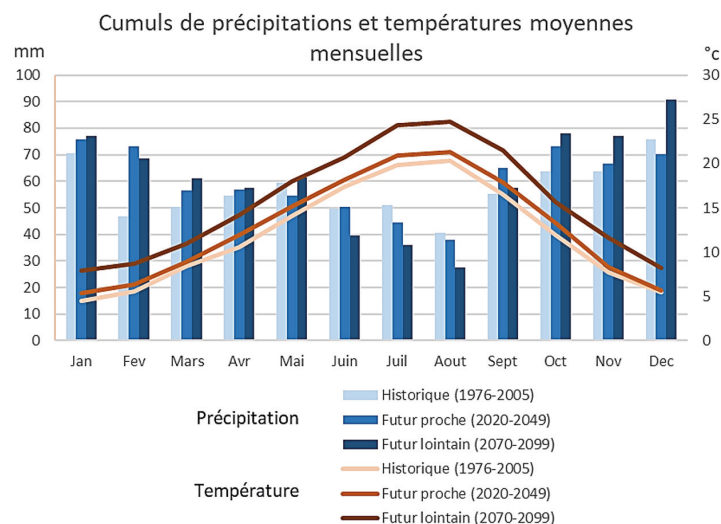
- Etude réalisée en interne par l'EPTB qui reprenait une étude volumes prélevables de 2017. La méthode validée s'écarte du guide HMUC sur le volet « milieu ». Accord par courrier de la Préfète de bassin pour la valoriser avec durée de validité limitée.
- En période de basses eaux : déficit sur l'ensemble des affluents de juillet à octobre et une partie des affluents sur le printemps. Disponibilités pour l'axe de la Sarthe (a minima équilibre à l'été et excédentaire au printemps) En attente de l'étude socio-économique.



RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE

- **Interdiction de destruction des zones humides :**
 - exception possible pour les réserves de substitution,
 - impact potentiel sur les réserves collinaires.
- **Interdiction de remplissage des plans d'eau en période d'étiage :**
 - dans le cadre de la disposition 7D-5 du SDAGE.

QUELLE ÉVOLUTION CLIMATIQUE ?



En été :

- + de coups de chaud,
- + d'ETP,
- - de précipitations.

En hiver :

- - de gel,
- + de précipitations.

En automne et au printemps :

- + chaud,
- + de précipitations autour de l'hiver,
- - de précipitations autour de l'été.

ET SUR LES PRODUCTIONS AGRICOLES ?

Sur les plantes :

- dégradation du bilan hydrique pour les cultures d'été,
- difficulté pour les semis de début et de fin d'été,
- perturbation de la fertilité lors des coups de chaud,
- diminution de la portance en entrée et sortie d'hiver sur les sols peu portants,
- augmentation de l'asphyxie racinaires en hiver,
- augmentation du taux de CO₂ qui augmente le potentiel de photosynthèse,
- accélération des cycles des plantes et des bioagresseurs.

Pour les animaux :

- augmentation du risque de mortalité pour les volailles,
- diminution de la production de lait,
- ralentissement de la croissance,
- perturbation de la fertilité.

Évolution du bilan hydrique (pluie-ETP) en été (juin à août) par rapport à la référence historique

- 10mm

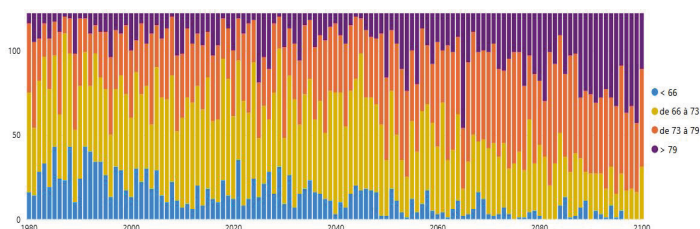
Futur proche

- 40mm

Futur lointain

VOLAILLE

ITH avicole (juin à septembre)



L'« ith » est l'indicateur de stress des animaux. Ce graphique montre le nombre de jours sur l'été où les animaux sont impactés par la chaleur et l'humidité (en jaune et orange) et le nombre de jours où un risque de mortalité est présent (violet).

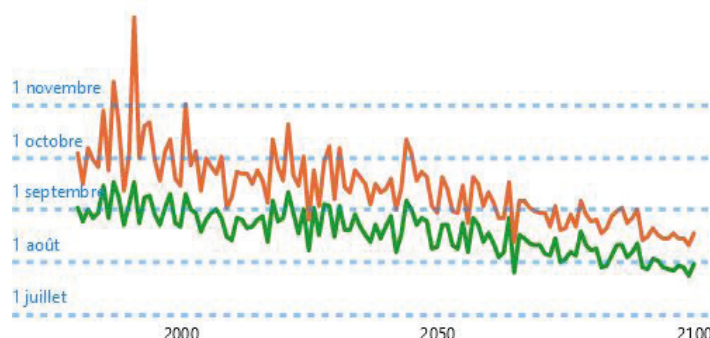
➤ Augmentation du stress thermique chez les animaux :

- diminution de l'alimentation et augmentation des besoins en eau,
- diminution de la taille des œufs,
- diminution de la production de lait,
- diminution de la croissance,
- atteinte sur la paroi intestinale entraînant une perte d'absorption et une diminution des défenses immunitaires,
- augmentation de la mortalité par étouffement.

MAÏS

Récolte du maïs

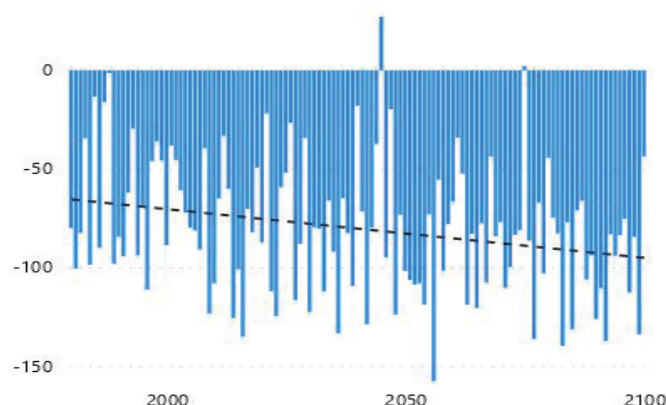
● ensilage ● récolte grain



➤ Accélération des stades :

- possibilité de changer de variété pour une plus tardive, à condition d'avoir de ne pas être limité par la disponibilité de l'eau,
- levée plus rapide,
- semi plus précoce possible.

Cumul BH entre 15 feuille et limite d'avortement des grains



➤ Diminution de la disponibilité de l'eau :

- dégradation du bilan hydrique sur la période la plus critique de la plante.

➤ Augmentation des bioagresseurs :

- augmentation du risque d'avoir un second vol de pyrale,
- remonter de la sesamie.

